



AMPCV



Cédric SEIGNEURET, Directeur de Géo Vendée, Valentine HERBRETEAU, responsable de l'AMPCV, Mathieu VRIGNAUD, chef de projet géomatique à Géo Vendée et Arnaud MONJARET, chargé de projet SCDECI à l'AMPCV

Défense extérieure contre l'incendie : une démarche partenariale engagée

L'Association des Maires et Présidents de Communauté de Vendée (AMPCV), le SDIS et Vendée Eau, conscients des enjeux attachés à la protection des personnes et des biens en cas d'incendie, ont lancé une réflexion conjointe sur l'élaboration d'un processus de rédaction des schémas communaux de défense extérieure contre l'incendie (SCDECI).

En tant qu'autorité de police générale, le maire doit s'assurer de l'existence et de la suffisance des moyens de lutte contre l'incendie (article L2213-32 du CGCT). Afin d'accompagner les élus, l'AMPCV, le SDIS et Vendée Eau ont lancé une réflexion commune sur la rédaction des schémas communaux DECI qui a pour objectifs :

- Une homogénéité des schémas, assurée par la maîtrise d'œuvre exercée par l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée (AMPCV)
- Une méthodologie d'intervention unique, définie par un Comité Technique (CoTech) auquel un représentant de chacun des partenaires participe, qui aura pour mission de définir le processus de réalisation du SCDECI, d'en identifier les étapes et les parties prenantes,
- Une sollicitation des interventions du SDIS et de Vendée Eau pour la réalisation des étapes identifiées comme relevant de leur responsabilité dans le processus.

A l'instar de la cellule mise en place au sein de l'AMPCV pour la rédaction des

Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) à la suite de la tempête Xynthia en 2010, les trois partenaires souhaitent déployer au sein du département deux cellules d'appui coordonnées par un chargé de projet rattaché à l'AMPCV.

Une méthodologie unique sur l'ensemble du département

Les différents partenaires se sont attachés depuis un an à rédiger le processus de rédaction du schéma communal. Cette réflexion est accompagnée d'une expérimentation, toujours en cours, auprès de la ville des Herbiers.

Les grandes étapes du processus de rédaction du schéma communal sont les suivantes :

1. Sollicitation de l'AMPCV pour intégrer le dispositif
2. Elaboration du diagnostic partagé de la DECI sur la commune
3. Identification des secteurs en déficit et priorisation
4. Etude des aménagements et travaux
5. Validation, priorisation et planification par la collectivité des travaux à réaliser

DECI 85, un outil au service des élus

L'ensemble du travail mené sur la commune s'appuiera sur les données et fonctionnalités de l'outil DECI 85 développé par Géo Vendée. Conçu comme une base de données unique recensant l'ensemble des points d'eau incendie sur les communes, DECI 85 est un outil opérationnel et d'aide à la décision des élus.

Rendez-vous le 30 juin pour une présentation complète

Une présentation plus complète du processus de rédaction des schémas communaux et de l'accompagnement de la cellule d'appui est prévue lors de l'Assemblée Générale de l'AMPCV qui aura lieu le 30 juin à partir de 14h30 à la Maison des Communes.

> Contact

Arnaud Monjaret, scdeci@cdg85.fr,
02 55 36 51 60.